

FICHE DE COURS : LA CITOYENNETÉ POLITIQUE ET SOCIALE

Le mot citoyen a plusieurs sens. Un citoyen français est quelqu'un qui a la nationalité française. Cette citoyenneté donne des droits (voter, avoir des papiers...) et des devoirs (respecter la loi, payer ses impôts, voter...). Mais agir en citoyen n'est pas réservé aux citoyens français. Un étranger vivant de façon légale en France peut aussi vivre en citoyen en participant à la vie du pays (en participant à des associations ou à un syndicat) et en obéissant aux lois.

LA CITOYENNETÉ POLITIQUE ET SOCIALE :

Le premier droit d'un citoyen est de voter. Une république démocratique ne peut exister que si les citoyens votent. Le vote n'est pas une obligation mais un devoir.

Un citoyen peut aussi agir dans des associations. Ainsi, il aidera les autres. Il existe de très nombreuses associations (enfants de Don Quichotte, Greenpeace, AIDS, SOS racisme et toutes les associations locales telles que les clubs de sport, de musique, le FSE...) aux actions très différentes (défense de l'environnement, assistance aux défavorisés, protection des citoyens...). Les associations doivent respecter la loi 1901. Il en existe près de 900000 en France.

On peut aussi défendre des valeurs ou des groupes de personnes par le biais d'œuvres d'art, de films ou de chansons.

En appartenant à des syndicats (apprendre le tableau), on peut aussi défendre les droits de ceux qui travaillent. Les syndicats défendent des droits très importants tels que la liberté de grève ou de manifester. Il existe des syndicats pour tous les travailleurs (ouvriers, patrons, professeurs...).

Enfin, dans un parti politique, on peut essayer d'influencer sur l'avenir de son pays en défendant des idées. Il est possible d'être militant (membre actif qui défend les idées du parti) ou adhérent (membre d'un parti versant simplement une cotisation).

LE PLURALISME POLITIQUE :

Le pluralisme politique est le fait que la diversité des idées politiques soit représentée. Il permet un débat démocratique. Les pays ayant un parti unique sont des dictatures.

Les partis politiques (apprendre dans le tableau, les noms des partis, les membres, les idées et les logos) peuvent se former et exercer leurs activités librement mais doivent respecter la loi et la souveraineté nationale (c'est-à-dire le résultat des élections). Le pluralisme est essentiel à la démocratie car il permet le choix des idées politiques. Le but de chaque partie est de faire appliquer ses idées en étant élu.

QUELQUES DÉFINITIONS :

Parti politique : groupe de personnes réunies autour des mêmes idées (convictions) dans le but de les faire appliquer en étant élu.

Syndicat : Association ayant pour but la défense de personnes exerçant la même activité professionnelle.

Association de loi 1901 : Groupement de deux personnes minimum, souvent bénévoles, exerçant une activité sans but lucratif, c'est-à-dire sans volonté de gagner de l'argent, dans un but commun.